

Image not found or type unknown



chemin acheté non retranscrit en succession

Par **lean**, le **04/08/2012** à **08:53**

Sur l'acte notarié d'achat d'une ferme en 1928 par mon grand-père, il est spécifié l'achat des chemins (cadastre de 1835) depuis il n'en est pas fait mention dans les actes de succession dont je suis héritière par ma mère aujourd'hui décédée. Puis-je en revendiquer la propriété sur la partie qui n'a jamais été racheté par la commune?